



Le ministère de la Santé, à travers son ministre Manaouda Malachie, a émis une demande pressante à l'endroit du personnel ayant bénéficié de rappels de salaires indus suite à une défaillance technique survenue en mars dernier.

Dans un communiqué radio presse, le ministre a sommé tous les concernés à restituer le trop-perçu au Trésor public, en se signalant aux postes comptables du ministère des Finances.

Cette décision fait suite à la constatation d'irrégularités dans le processus de positionnement des rappels de salaires. Les employés, dont les salaires sont bloqués depuis des mois par cette situation, sont également invités à solliciter la direction des ressources humaines pour régulariser ce contentieux.

Face à ces directives, une période de régularisation volontaire a été ouverte afin d'assainir la situation financière du ministère.